

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 14

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**Présents :** Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, , David BEURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

**Absents excusés :**

Audrey GROUSSET

**Pouvoirs :**

Audrey GROUSSET donne pouvoir à M GACHELIN

**Secrétaire de séance et Président de séance**

Didier CLERC

Steve GABET

Séance du 5 juin 2026

Convocation du 29 mai 2026

Délibération réf : DCM 2026-28

Objet : Désignation des membres en vue des élections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni à la Mairie de Marsais, le vendredi 5 juin 2026 à 19 heures,

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

Vu la circulaire du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseillers municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux et ses annexes ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme Ginette GARNIER et M BABUT Éric

Mme Daisy HERBRETEAU et M Steve MORIN

La Présidence du bureau est assurée par ses soins.

Le Président de séance, Steve GABET, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des membres en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.



Monsieur le Maire, Steve GABET, demande qui se porte candidat et procède à l'élection des membres en vue des élections sénatoriales parmi les Membres du Conseil Municipal au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés, conformément aux articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance Jocelyne MARLIERE assure ce rôle.

b) Élection des 3 délégués

Les candidatures enregistrées : Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Jean-Frédéric MARLIERE, David BEURIN, Éric BABUT ;

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Chaque Conseiller Municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Pour les délégués Titulaires

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Résultat du vote :

Pour les délégués Titulaires

M GABET Steve ayant obtenu 13 voix, la majorité absolue  
Mme MARLIERE Jocelyne ayant obtenu 10 voix, la majorité absolue  
M MARLIERE Jean-Frédéric ayant obtenu 9 voix, la majorité absolue  
Mme GACHELIN Mariane ayant obtenu 6 voix  
M BABUT Éric ayant obtenu 3 voix  
M BEURIN David ayant obtenu 3 voix

M GABET S, Mme MARLIERE J et M MARLIERE JF ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections Sénatoriales

c) Élection des 3 Suppléants

Les candidatures enregistrées : Éric BABUT, David BEURIN, Mariane GACHELIN, Yoann DOURTHE et Nathalie MACMILLAN.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote. Chaque Conseiller Municipal, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Pour les délégués Suppléants

- Nombre de bulletins : 15
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8



## AR Prefecture

017-211702212-20260605-DCM2026\_28-DE

Reçu le 09/06/2026

Publié le 09/06/2026

### Résultat du vote :

Pour les délégués Suppléants

Mme GACHELIN Mariane ayant obtenu 12 voix, la majorité absolue

M DOURTHE Yoann ayant obtenu 12 voix, la majorité absolue

M BEAURIN David ayant obtenu 11 voix, la majorité absolue

M BABUT Éric ayant obtenu 5 voix

Mme MACMILLAN Nathalie ayant obtenu 5 voix

Mme GACHELIN Mariane, M DOURTHE Yoann et M BEAURIN David ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléants pour les élections Sénatoriales.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance,  
Didier CLERC



Le Maire,  
GABET Steve

